

## 1. Intitulé de la Formation :

**Accompagnement à l'orientation, à la mobilité, à la transition professionnelle par le bilan de compétences**

## 2. Accroche :

Pratiquer en posture de coach un accompagnement défini par une législation qui pourrait paraître « enfermante », pour permettre au bénéficiaire, à travers ce parcours, de se découvrir, de prendre conscience de ses forces, de ses talents, de ses ressources, de ses aspirations, de choisir les orientations professionnelles qu'il souhaite suivre en fonction de qui il est et de poser un plan d'action réalisable.

## 3. Contexte :

Dans un monde professionnel en perpétuel changement, il est important de pouvoir prendre un temps pour se poser et faire un point sur sa situation, mais aussi sur ses aspirations, ses ressources pour, soit être conforté dans son positionnement actuel, soit prendre la décision d'entamer une transition professionnelle. Accompagner une telle démarche demande une expertise qui s'acquiert par une formation initiale et par l'expérience. Cette action allie les deux aspects de la démarche.

## 4. Objectif professionnel :

Pratiquer le bilan de compétences en posture de coach

## 5. Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- A- Définir le bilan de compétences sous son aspect légal, organisationnel et opérationnel
- B- Pratiquer le bilan de compétences avec une posture et des outils favorisant l'autonomie du bénéficiaire
- C- Concevoir une offre originale dans son catalogue d'activités professionnelles.

## 6. Public visé :

Coachs-Formateurs membres de la structure Coachs à l'École

## 7. Prérequis :

Avoir une certification de coach professionnel

## 8. Modalités et délais d'accès :

En amont de la contractualisation, une visioconférence (avec zoom) ou un entretien téléphonique permet :

- D'analyser les besoins en formation du ou des bénéficiaire (s)
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et de décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, ...)

Une proposition est envoyée sous forme de fiche descriptive pour dialoguer et valider une version finale.

Un devis de formation est ensuite adressé au demandeur, suivi de l'envoi de la convention ou un contrat.

Les dates et horaires sont déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire de formation. L'action de formation peut débuter dans un délai de 30 à 60 jours à partir du premier contact.

## 9. Durée, dates et lieu de réalisation :

- Durée totale : 3 jours de 6 heures et 3 séances de 0h45 - en distanciel synchrone (visioconférence), avec Zoom -, soit 20 heures et 15 minutes,
- Dates :
  - Session 1 - J1 + J2 journées consécutives : date à déterminer
  - D1 : séance de 45 mn – date à déterminer lors du J1
  - D2 : séance de 45 mn – date à déterminer lors du J1
  - Session 2 - J3 : date à déterminer, si possible entre 8 à 10 semaines après la première session
  - D3 : séance de 45 mn – date à déterminer lors du J1

## 10. Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

<b>Modalité pédagogique et suivi</b>	Formation à distance (visio conférence) avec Zoom (100% synchrone)  <i>Le suivi de la formation est réalisé au moyen de <b>feuilles d'émargement</b>, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.</i>
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Pédagogie positive et pragmatique encourageant l'implication, l'autonomie, la responsabilisation de chaque participant.e.  Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples.  Approches et échanges interactifs, partages d'expériences et d'outils applicables au bilan de compétences.  Ateliers et exercices en séance

	<p>Travaux pratiques en dehors des temps de formation.</p> <p>Dimension résolument opérationnelle grâce à une approche concrète et à l'expérimentation sur le terrain par le moyen de la mise en œuvre d'un bilan de compétences avec un client externe</p> <p>Suivi-supervision collective : 3 séances en visio de 45 mn, 2 séances programmées - dès le J1 avec les stagiaires - entre la première et la deuxième session, la 3<sup>e</sup> après celle-ci.</p> <p>Analyse et échange de pratiques entre les participants lors de chacune des séances de formation</p>
<b>Moyens et/ou outils pédagogiques</b>	<p>Envoi (par la structure Coachs à l'École) d'une invitation Zoom pour chaque séquence synchrone et appel 10 mn avant la première séance pour assistance à la connexion et la prise en main de la solution.</p> <p>Le stagiaire doit disposer d'un local adapté à la formation (salle de réunion ou bureau) et être équipé d'une connexion Internet, d'un ordinateur (ou d'une tablette) et d'une messagerie électronique.</p> <p>Ressources pédagogiques et documentaires mises à disposition du stagiaire pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation (par mail ou sur l'ENT)</p>
<b>Intervenant</b>	<b>Formateur</b> de coachs à l'École ayant l'expertise dans ce domaine
<b>Sanction de la formation</b>	Certificat de réalisation

## II. Contenu :

### J1 :

**Matin :** Cadre légal – sites ressources pour une veille active - 3 phases du bilan de compétences

**Après-midi :** Spécificités de cet accompagnement - Méthodologie d'accompagnement – Outils et les techniques opérationnels issus du coaching

### J2 :

**Matin :** Méthodologie d'accompagnement – Outils et les techniques opérationnels issus du coaching (suite)

**Après-midi :** Travailler son offre de "Bilan de Compétences" – Prospecter des clients – Conditions d'expérimentation sur le terrain par le moyen de la mise en œuvre d'un bilan de compétences avec un client externe – mise en place du suivi à distance

### J3 :

**Matin :** Retour sur expérience et analyse de pratique – Partage d'expériences et d'outils - Posture, compétences clés et capacité stratégique d'adaptation au besoin spécifique de l'individu

**Après-midi :** Travail autour du document de synthèse - Projection professionnelle

**D1 – D2 – D3 :**

Séances de 45 mn de supervision collective, de co-vision permettant d'analyser des situations rencontrées lors de l'expérimentation du premier bilan de compétences programmé durant le parcours de formation.

**12. Modalités d'évaluation :**

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (voir le déroulé péda)
- Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation, comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels

**13. Prix :**

**1050 € nets de charges / stagiaire.**

Le prix ne comprend pas :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant
- Les frais de location de salle, de matériel

qui sont facturés en sus (cf devis de formation)

**14. Indicateurs de résultats sur la thématique (thème de la formation) :**

Formation nouvelle. Les indicateurs seront communiqués à l'issue de celle-ci (fin décembre 2023)

**Niveau d'accomplissement :**

Nombre de stagiaires formés : xx

**Niveaux de performance :**

Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires : xx/10

Xxx% des stagiaires recommandent l'action de formation

Xxx% des stagiaires ont atteint les objectifs opérationnels

## 15. Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Article D.5211-1 et suivants du code du travail), Coachs à l'École peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (ressources handicap formation en Ile-de-France : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations

## 16. Contact commercial, pédagogique, administratif et handicap :

- Contact commercial : [pierre@coachs-a-lecole.fr](mailto:pierre@coachs-a-lecole.fr)
- Contact pédagogique : [formation@coachs-a-lecole.fr](mailto:formation@coachs-a-lecole.fr)
- Contact administratif : [admin@coachs-a-lecole.fr](mailto:admin@coachs-a-lecole.fr)
- Contact handicap : [pierre@coachs-a-lecole.fr](mailto:pierre@coachs-a-lecole.fr)